

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DEAME-DES-PINS

Une assemblée publique de consultation est tenue le **2 décembre 2019** à 19 h 00 à l'endroit habituel des séances du Conseil municipal.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion  
Siège #2 - Lise Rancourt  
Siège #3 - Daniel Fortin  
Siège #4 - Marc-Ange Doyon  
Siège #5 - Stéphane Auclair  
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

## **1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

A 19 h 00, madame la mairesse, Lyne Bourque ouvre l'assemblée publique de consultation.

Cette assemblée publique est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et fut convoquée par avis public, affiché aux endroits prévus et transmis à chaque résidence du territoire le 23 novembre 2019.

## **2 - SUJETS À DISCUTER**

### **2.1 - Projets de règlement # 285-164A-2019 et 286-164A-2019**

Cette assemblée a pour but de soumettre à la consultation publique les projets de règlement suivant :

- 285-164A-2019
- 286-164A-2019

Une période de consultation a eu lieu au bureau municipal du 23 novembre au 2 décembre inclusivement. Le projet de règlement # 285-164A-2019 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Le projet de règlement # 286-164A-2019 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

## **3 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente.

## **4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'assemblée de consultation est levée à 19 h 02.

---

Lyne Bourque,

---

Dominique Lamarre,

Mairesse  
trésorière

Directrice générale et secrétaire-